Google Maps

Rue Grenade, 1510 Moudon à Chemin de la Prairie 11, 1007 Lausanne

En voiture 35,9 km, 32 min

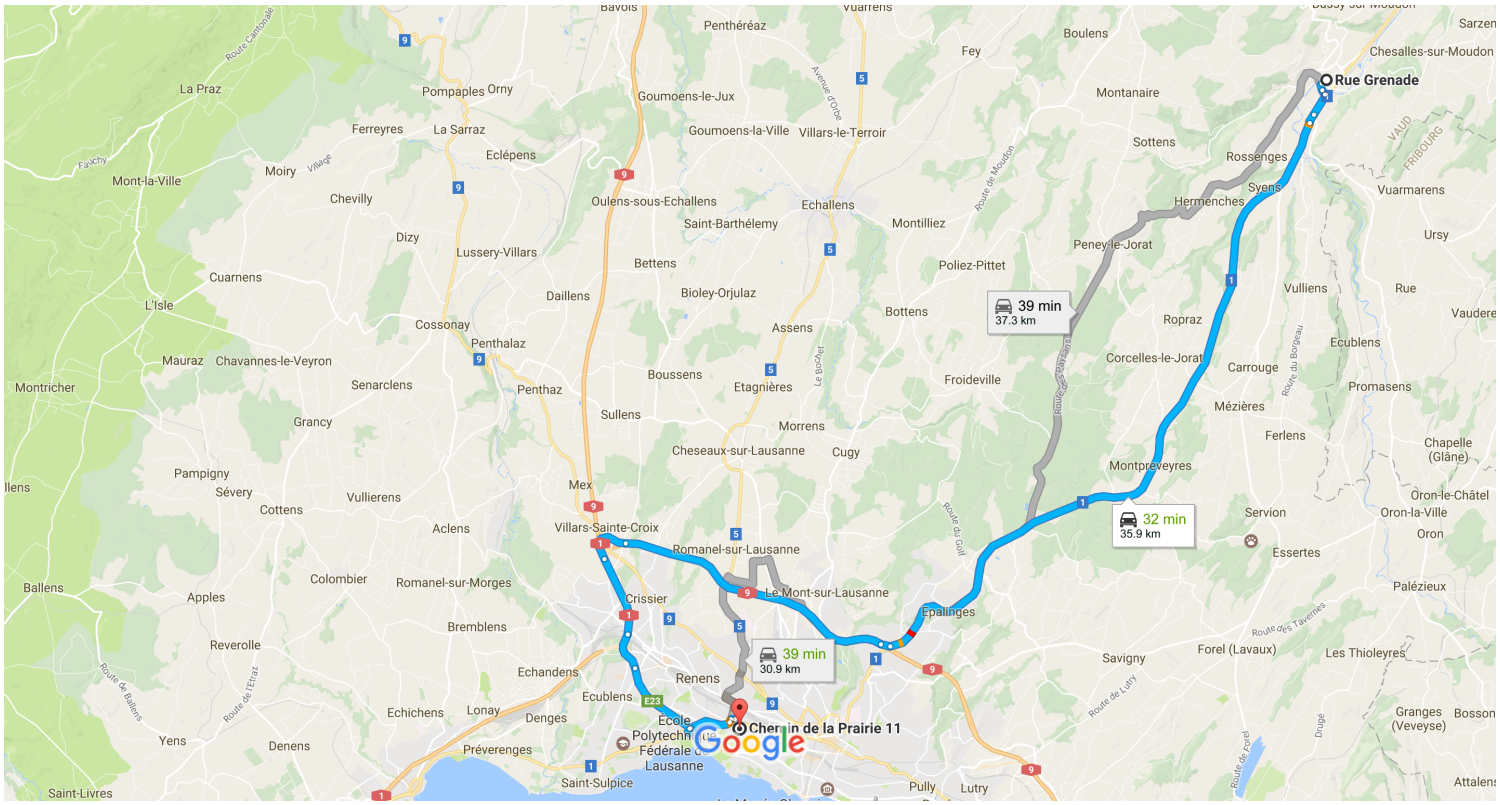

Données cartographiques ©2017 Google 2 km

Rue Grenade

1510 Moudon

Prendre Avenue Eugène Burnand en direction de Route 1

3 min (1,3 km)

1. Prendre la direction sud-ouest sur Rue Grenade vers Rue Saint-Bernard

160 m

2. Continuer sur Rue Mauborget

200 m

3. Continuer sur Avenue Eugène Burnand

120 m

4. Tourner à droite pour rester sur Avenue Eugène Burnand

600 m

5. Au rond-point, continuer tout droit sur La Cartonnerie

260 m

Continuer sur Route 1. Prendre A9 en direction de Avenue du Chablais à Lausanne

27 min (34,1 km)

6. Prendre à droite sur Route 1

18,8 km

7. Utiliser la voie de droite pour prendre la bretelle en direction de Besançon/Bern/Neuchâtel/Genève/Lausanne-Sud

240 m

8. Rejoindre A9

⚠ Route à péage

7,2 km

9. Utiliser les 2 voies de droite pour prendre la sortie en direction de Genève
   ⚠ Route à péage

1,3 km

10. Rejoindre A1
    ⚠ Route à péage

2,0 km

11. À l'échangeur 17-Ecublens, Utiliser les 2 voies de gauche pour suivre E23 en direction de Lausanne-Sud
    ⚠ Route à péage

1,0 km

12. Continuer sur E23
    ⚠ Route à péage

2,1 km

13. Prendre la sortie 2-Lausanne-Malley vers Lausanne-Malley/Lausanne-Centre

400 m

14. Rejoindre Avenue du Chablais/Route 1

1,1 km

Suivre Avenue du Chablais et Chemin de Malley en direction de Chemin de la Prairie

2 min (450 m)

15. Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Avenue du Chablais en direction de Bern/Neuchâtel/Vallorbe

96 m

16. Prendre à droite sur Chemin de Malley

100 m

17. Prendre à droite sur Chemin de la Prairie

160 m

18. Tourner à droite pour rester sur Chemin de la Prairie

7 m

19. Tourner à gauche pour rester sur Chemin de la Prairie
    ⓘ Votre destination se trouvera sur la gauche.

81 m

Chemin de la Prairie 11
1007 Lausanne

Cet itinéraire est fourni à titre indicatif. Il est possible que vous deviez suivre un itinéraire différent de celui indiqué en raison de travaux, de bouchons, des conditions météorologiques, de déviations ou d'autres perturbations. Veuillez en tenir compte lors de la préparation de votre trajet. Veillez en outre à respecter le code de la route et la signalisation sur votre trajet.